



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION
**Petite
Enfance**

✉ 6, rue Pierre Ginier 75018 PARIS

Tél : 01.44.70.12.80 Ligne directe : 01.44.70.12.82

@ supapfsu.pe@gmail.com

Paris, le 31 mai

Jeudi 3 juin : tou.te.s en grève et en manifestation

Pour la petite enfance - deux raisons de se mobiliser !

- La Ville de Paris prépare l'augmentation de notre temps de travail avec l'application de la LTFP : l'ensemble des agent.e.s de la Ville qui sont appelé.e.s à se mobiliser sur contre la perte des 8 jours de congés.

- Le décret de la loi ASAP modifie et dégrade nos conditions de travail et l'accueil des jeunes enfants : le collectif pas de bébés à la consigne appelle à une mobilisation nationale pour stopper la sortie du décret.

Deux fois plus de raisons d'être en colère et de se mobiliser à la DFPE !!

Zoom sur une double attaque :

Pendant que la LTFP rallonge notre temps de travail (par la suppression de 8 jours de repos ou par une augmentation quotidienne de tps de travail), le décret de la loi ASAP permettrait à notre employeur d'augmenter notre charge de travail : 1 pro pour 6 bébés au lieu de 1 pour 5 actuellement, l'inscription dans le normes de 5,5m² par enfant au lieu de 7m² préconisé par des experts de la petite enfance, l'inclusion partiellement des apprenti.es dans les normes d'encadrement, l'accueil en surnombre (115%) en permanence ...

Ces deux lois sont complémentaires et auront une portée similaire sur la dégradation de :

- nos conditions de travail
- nos métiers
- la qualité d'accueil

Cette double attaque pour le secteur de la Petite Enfance est inadmissible et marque un profond mépris pour nos métiers et de notre travail.

Depuis trop longtemps maintenant nous faisons front -seul.e dans nos structures- au sous effectif chronique, nous bidouillons et nous nous démenons quotidiennement pour assurer une qualité d'accueil aux familles, au prix de notre santé et de notre vie personnelle (changement d'horaire impromptu, heures supplémentaires pour ne pas laisser sa collègue en difficulté,... etc la liste est longue !!).

C'est pourtant bien à notre employeur de nous donner les outils nécessaires pour nous permettre d'exercer nos métiers correctement. Et cela ne passera ni par une augmentation de notre temps de travail, ni par une augmentation de notre charge de travail !!



**Tou.te.s en grève et en manifestation le 3 juin
Programme de la journée au verso**

Parce que notre secteur de la petite enfance à besoin :

- d'embauche de personnel qualifié
- un meilleur taux d'encadrement : maximum 5 enfants par professionnel.le
- de l'arrêt des glissements de tâches

Soyons nombreux.s **jeudi 3 juin** à exprimer notre mécontentement et exiger un service public de qualité :

Pas 1 minute de plus

RDV : 9h30
Mairie du 12^{ème}

En direction de l'Hôtel de Ville

M° Dugommier (L6) ou Montgallet (L8)

Manifestation de l'Intersyndicale Ville de Paris, **contre l'augmentation du temps de travail.**

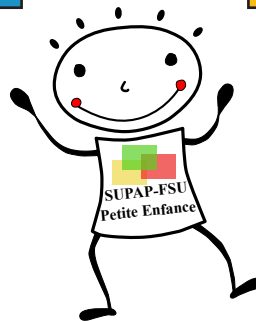
Collectif pas de Bébé à la Consigne

RDV : 10h
Place de l'Odéon
(devant le théâtre)

En direction du Ministère de la Santé et des Solidarités

M° Odéon (L 4 & 10)

Manifestation du Collectif Pas de Bébé à la Consigne, **contre l'augmentation de notre charge de travail.**



Réunion pour tou.te.e les agent.e.s de la DFPE

avec le SUPAP-FSU, la CGT-PE 75 et FO

RDV : à partir de 13h30

Loi de Transformation de la Fonction Publique

Loi ASAP

Sous effectif

Sujétions

Conditions de travail

Glissements de tâches

Elaborons ensemble nos revendications. Interpellons notre Direction et nos élu.e.s sur nos conditions de travail et les réformes à venir !!

Bien qu'un préavis de grève couvre l'ensemble des agent.e.s de la DFPE jusqu'au 9 juillet, il est possible de participer à cette réunion, sur du temps d'information syndicale. Chaque agent.e. (syndiqué.e ou non), a le droit de bénéficier d'une 1h d'information syndicale, cumulable sur 3 mois. Soit 3h au total.